

SARL SEBAG IMMOBILIER
31 Rue Bottéro
06000 – NICE

BAREME DES HONORAIRES

Montant de la vente (exprimés en TTC)

Minimum : 5 000 Euros

Jusqu'à 200 000 Euros (avec un minimum de 5 000 Euros) : **6 %**

De 200 000 Euros à 450 000 Euros : **5.5 %**

Au dessus de 450 000 Euros : **5 %**

Honoraires à la charge du vendeur

LOCATIONS VIDES

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction

Du bail 10 € le m2

Réalisation Etat des lieux 3 € le m2

HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

Honoraires d'entremise et de négociation :

VISITE, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail 10 € le m2

Réalisation de l'état des lieux : 3 Euros le m2

LOCATIONS MEUBLEES

Durée inférieure à 4 mois : 25% du loyer TTC à la charge du locataire

Forfait 250 Euros à la charge du propriétaire

Durée égale ou supérieure à 4 mois :

Locataire : 13 € le m2

Propriétaire : un demi mois de loyer

Commerces : à la charge des deux parties

10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 4 500 Euros

Locations commerciales : 2 mois de loyer à la charge du locataire